

Novembre 2011✓ **Pêche illégale: une fois de plus la justice donne raison aux associations**

Lundi, le TGI de Marseille a rendu son délibéré dans deux affaires de pêche illégale de thon rouge. La culpabilité des deux pêcheurs professionnels impliqués a été reconnue et ils ont été condamnés respectivement à 5000 et 3000 euros d'amende. France Nature Environnement et l'URVN-FNE PACA, sa fédération régionale en région PACA, parties civiles dans ces deux affaires, sont satisfaites de constater que le juge ait retenu la gravité des faits.

[http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Novembre%20\(03%20-%20Pêche%20illégale%20une%20fois%20de%20plus%20la%20justice%20donne%20raison%20aux%20assos.pdf](http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Novembre%20(03%20-%20Pêche%20illégale%20une%20fois%20de%20plus%20la%20justice%20donne%20raison%20aux%20assos.pdf)

Octobre 2011✓ **Réouverture du canal du Rove**

L'URVN-FNE PACA et l'UDVN 13 ont déjà manifesté leurs inquiétudes sur le projet de réouverture du canal du Rove à la circulation d'eau de mer provenant des bassins de Marseille. Ce dernier a accumulé de nombreuses substances toxiques dans les vases et sédiments dues aux rejets des industries de la rade de Marseille et de la rive sud de l'Etang de Berre. Ces mouvements d'eau prévus, en plus du risque d'introduction d'espèces invasives, pourraient entraîner une diffusion de la pollution dans des milieux aquatiques environnants sensibles [...].

[http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Octobre%20\(04\)%20-%20CP%20Rove%20URVN%20UDVN13%20VF.pdf](http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Octobre%20(04)%20-%20CP%20Rove%20URVN%20UDVN13%20VF.pdf)

✓ **Le Projet de Charte du Parc National du Mercantour: A la recherche de l'ambition perdue**

En l'état actuel, le projet de charte pose un certain nombre d'éléments intéressants pour un contrat de territoire. Mais il présente également et encore des points qui ne correspondent pas, pour URVN-FNE PACA, UDVN 04 et GADSECA, aux sens des objectifs du statut de parc national et des principes fondamentaux de ce statut [...].

[http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Octobre%20\(24\)%20-%20Projet%20charte%20PN%20Mercantour.pdf](http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Octobre%20(24)%20-%20Projet%20charte%20PN%20Mercantour.pdf)

✓ **Avis de l'URVN FNE PACA sur le projet de création du Parc National des Calanques**

L'URVN fédération régionale France Nature Environnement PACA réserve son avis sur le projet de charte pour le parc national des Calanques tel qu'il est envisagé dans les documents soumis à la consultation institutionnelle. L'URVN-FNE PACA demande et attend que ces documents soient revus selon les remarques et propositions exposées dans son avis et qu'ils intègrent les recommandations du Conseil National de la Protection de la Nature (CNPN) et l'avis de l'autorité environnementale.

[http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Octobre%20\(12\)%20-%20Reponse%20URVN%20FNE%20PACA%20avis%20calanques.pdf](http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Octobre%20(12)%20-%20Reponse%20URVN%20FNE%20PACA%20avis%20calanques.pdf)

Septembre 2011✓ **Parc National de Port Cros: Des superficies étendues pour une ambition accrue?**

Avis de l'URVN-FNE PACA, de France Nature Environnement, de la LPO et de l'UDVN 83 sur le projet de modification du décret n°2009-449 du 22 avril 2009 pris pour l'adaptation de la délimitation et de la réglementation du Parc National de Port-Cros.

<http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Septembre%20-%20Reponse%20enquête%20publique%20Port%20Cros%20vfinale.pdf>

✓ **Thon rouge: Il est toujours plus intéressant de frauder que de respecter la loi**

Le 9 septembre, le tribunal correctionnel de Marseille a jugé deux affaires de pêche illégale de thons rouges. FNE et l'URVN-FNE PACA, sa fédération régionale en PACA, se sont constituées parties civiles dans ces deux affaires dont l'une concerne un pêcheur déjà condamné en mars 2010 pour des faits similaires.

[http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Septembre%20\(08\)%20-%20CP%20FNE%20Thon%20rouge%20-%20fraude%20et%20respect%20loi.pdf](http://www.urvn.fr/Positionnement%20URVN/Eau%20et%20milieux%20naturels/2011/2011%20-%20Septembre%20(08)%20-%20CP%20FNE%20Thon%20rouge%20-%20fraude%20et%20respect%20loi.pdf)

✓ **L'URVN-FNE PACA complète sa position sur le projet LGV PACA**

Pour compléter les principes généraux qu'elle a exprimés dans le courrier daté du 10 août 2011, l'URVN FNE PACA souhaite faire part de son positionnement sur les fuseaux de passage dans les départements.

[http://www.urvn.fr/Actualites/LVG%20PACA/2011%20-%20Septembre%20\(28\)%20-%20COMPLEMENT%20POSITION%20PROJET%20LGV%20PACA%20VF.pdf](http://www.urvn.fr/Actualites/LVG%20PACA/2011%20-%20Septembre%20(28)%20-%20COMPLEMENT%20POSITION%20PROJET%20LGV%20PACA%20VF.pdf)

Retrouvez l'ensemble de nos positions et actions sur www.urvn.fr